



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 25 juin 2026

Résolutions de M. Valentin Christe du 16 septembre 2025 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation urgente: « La Municipalité flingue-t-elle la Police de Lausanne ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 16 septembre 2025, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de M. Valentin Christe et consorts : « La Municipalité flingue-t-elle la Police de Lausanne ? », le Conseil communal a adopté les résolutions suivantes de M. Valentin Christe :

1. « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toute démarche utile - en y associant le personnel de la Police municipale de Lausanne - tendant à reconstruire une police de véritable proximité afin de permettre des échanges directs entre police et population dans les quartiers » ;
2. « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toute démarche utile tendant à renforcer la prévention à destination des jeunes et à rappeler, notamment, l'obligation de collaborer avec les contrôles de police ».

Réponse de la Municipalité

Les échanges de proximité constituent une préoccupation constante du Corps de police (CP) et s'inscrivent pleinement dans le dialogue permanent que la Municipalité appelle de ses vœux entre ses services et la population.

Si plusieurs actions concrètes sont déjà menées (développement des patrouilles pédestres, augmentation de la visibilité du personnel uniformé au centre-ville, cafés contacts dans les quartiers, nomination de responsables de proximité, actions Brigade de la jeunesse auprès des jeunes et celle des unités de prévention dans les écoles lausannoises, etc.), le sous-effectif et les difficultés de recrutement actuels ne permettent pas de donner aux échanges de proximité toute l'ampleur et la régularité voulue. A l'avenir, le Corps de police a bien l'intention de lancer une large réflexion interne et externe afin de définir un nouveau concept de proximité adapté à Lausanne.

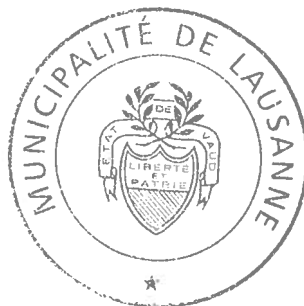


Le travail de contact avec les jeunes mené par la Police de Lausanne est complété par plusieurs actions des services communaux dans les quartiers et de la FASL lors d'événements festifs ou dans le contexte de la vie nocturne. Les réflexions menées afin d'intensifier des contacts de qualité entre les jeunes et la police, dans une approche globale à l'instar de celle ayant conduit à la réalisation de la brochure « Contrôle de police : ce que vous devez savoir » sont en cours avec plusieurs partenaires institutionnels et associatifs.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

Annexe : Brochure « Contrôle de police : ce que vous devez savoir »